

ABSTRACT

Vins de Bordeaux : Où sont les marchés ?

AUTHOR . Florine LIVAT

Les vins de Bordeaux sont des produits différenciés, engendrant une concurrence monopolistique sur le marché. Mais dans quelle mesure les vins de Bordeaux se font-ils concurrence ? L'étude des prix mensuels par AOC du vin en vrac vise à identifier l'étendue du ou des marchés. Trois points sont abordés : la présentation du marché, puis un point méthodologique sur la définition des marchés, et enfin l'analyse empirique.

Le marché des vins de Bordeaux, en amont de la filière, est interne au département de la Gironde; on y échange des vins en bouteille et des vins en vrac (tonneaux de 900 litres). Le marché du vrac représente plus de 50 % des échanges. Nous présentons l'évolution du volume global échangé chaque mois, et l'évolution des prix réels pour 6 AOC représentant 75 % en moyenne des transactions de vrac, ainsi que quelques statistiques descriptives et des coefficients de corrélation.

Un point méthodologique permet de revenir sur la corrélation et la causalité comme outils de définition des marchés, et de nous intéresser aux tendances communes des prix, critère que nous retenons pour définir l'étendue des marchés des vins de Bordeaux : les biens considérés étant *a priori* reliés, nous formulons l'hypothèse que des prix liés par une relation de cointégration, selon le signe de cette relation, impliquent un même marché. Nous posons la question du « chevauchement » des vecteurs cointégrants - donc de la transitivité - et insistons sur la nécessité d'un *a priori* structurel dans le cadre d'une analyse cointégrante.

L'analyse empirique révèle l'existence de deux marchés, dont l'un serait indépendant de l'AOC Bordeaux rouge, contrairement à une idée largement répandue chez les professionnels de la filière. Nous tentons de justifier la non transitivité de la substitution et rapprochons nos résultats d'une problématique en terme de perception de la part du consommateur.